

**DEPARTEMENT DU GARD
COMMUNE DE MASSILLARGUES-ATUECH
AVIS A LA POPULATION**

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,
La séance ordinaire du Conseil Municipal se déroulera à la Mairie.

Le lundi 7 avril 2025 à 18h00 heures

ORDRE DU JOUR

Budget :

- Vote du taux 2025 des 3 taxes (hors TH)
- Vote du taux de la taxe communale d'aménagement 2025
- Vote des subventions aux associations pour 2025
- **Budget de la commune :**
- Présentation et vote du compte administratif 2024
- Approbation des comptes de gestion 2024 de Monsieur le Receveur Municipal
- Affectation du résultat 2024
- Délibération approuvant la fongibilité des crédits
- Présentation et vote du budget primitif 2025

Divers :

- Vote tarifs cantine/garderie périscolaire 2025/2026 et modification règlements cantine/garderie périscolaire
- Demande de participation CD pour classe/panneaux photovoltaïques
- Actualisation délibération FRI
- Signature de la convention CITEO avec Alès Agglomération

Massillargues-Atuech le 26 mars 2025



Le Maire
Aurélie GENOLHER